

Le 4 décembre 2020

CRÉATION DE 300 PLACES EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

Lancement de l'appel à projets

En complément de l'augmentation des moyens en Ehpad et du soutien aux services d'aide à domicile, le Conseil départemental renforce son action en faveur du maintien à domicile et de l'habitat inclusif par le lancement d'un appel à projets pour la création de 300 places en résidence autonomie.

Voté par l'Assemblée départementale lors de la modification budgétaire n°2 du 16 novembre, l'appel à projets pour la création de 300 places en résidence autonomie destinées aux personnes âgées et handicapées de plus de 60 ans est maintenant lancé. Il est consultable sur le site landes.fr : <https://www.landes.fr/fil-info/avis-appel-projet-creation-residences-autonomie-sur-departement-des-landes>

Pour soutenir cet investissement, le Département versera une subvention de 10 000 € par logement créé. Il s'agit notamment de proposer des solutions d'hébergement à un prix accessible pour les personnes ne disposant pas des ressources nécessaires pour accéder aux prestations proposées par les établissements du secteur privé commercial.

Calendrier de l'appel à projets

Date limite de sollicitation des précisions complémentaires : 15 janvier 2021

Date limite de dépôt des candidatures : 29 janvier 2021

Période d'instruction des candidatures : février - mars 2021

Date prévisionnelle de la réunion de la commission de sélection d'appel à projet : avril 2021